DLP31-3-89085653





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Arboriculture

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes Bulletin n° 5 - 22 Mars 1989

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : début des projections d'ascospores
MONILIOSE DU PECHER ET DE L'ABRICOTIER : effectuez une deuxième application en fin de floraison
TOUS ARBRES FRUITIERS : Acariens rouges - Utilisation possible de la chlofentezine dès maintenant
DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER : l'emploi du FIRESTOP au printemps - sensibilité des variétés de pêcher au dépérissement bactérien

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La quasi totalité des variétés de pommier et de poirier sont réceptives aux contaminations des tavelures.

Les averses du 17 Mars ont permi la réhumectation des feuilles au sol et, à partir de maintenant, des risques de contaminations seront à craindre après chaque période pluvieuse ; aussi nous vous recommandons de mettre en place très rapidement une couverture préventive.

Compte tenu des risques d'apparition de résistance le nombre d'applications curatives sera limité aux périodes où un effet de rattrapage s'impose.

OIDIUM DU POMMIER

Lors du traitement anti-tavelure, ajoutez un fongicide efficace contre ce champignon.

D'une manière générale, deux traitements avant la floraison sont nécessaires.

Produits utilisables :

soufre : 600 g de ma/hl Nombreuses spécialités
bupirimate : 15 g de ma/hl NIMROD
pyrazophos : 30 g de ma/hl AFUGAN CE
triadiméfon : 5 g de ma/hl BAYLETON 5. Ce produit étant un inhibiteur de la biosynthèse de l'ergostérol, limitez son utilisation à 3 ou 4 utilisations durant cette année.

CECIDOMYIE DES POIRETTES

Les adultes pondent dans les boutons floraux encore fermés et les larves se développent dans les jeunes fruits.

Si des poirettes déformées ont été décelées au printemps 1988, intervenez avant la fin de cette semaine avec l'un des produits suivants :

diazinon : 30 g de ma/hl Nombreuses spécialités
lindane : 31,5 g de ma/hl Nombreuses spécialités

CLOQUE DU PECHER

Les conditions climatiques actuelles nécessitent le maintien de la protection. Celle-ci pourra être suspendue dès que les premières feuilles étalées seront visibles.

PUCERON VERT DU PECHER

Si vous n'avez pas effectué de traitement contre les fondatrices, intervenez à la fin de la chute des pétales.

Cette application visera également les thrips.

P643

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Produits utilisables :

alphaméthrine : 1,5 g de ma/hl (FASTAC)
cyperméthrine : 5 g de ma/hl (RIPCORD 5, KAFIL SUPER, MASTOR, CYMBUSH)
deltaméthrine : 1,25 g de ma/hl (DECIS)
esfenvalérate : 0,10 g de ma/ha (SUMI ALPHA)
fluvalinate : 4,8 g de ma/hl (KLARTAN)
éthiophencarbe : 50 g de ma/hl (CRONETON)
lindane : 31,5 g de ma/hl (Nombreuses spécialités)
métamidophos : 50 g de ma/hl (TAMARON, ORTHOTOX)
(cette dernière matière active ne doit pas être employée de 15 jours avant la floraison jusqu'à la chute des pétales).

MONILIOSE DU PECHER ET DE L'ABRICOTIER

Prévoyez une deuxième application à la chute des pétales.

A ce stade, les pêchers et les abricotiers sont très réceptifs aux contaminations.

* **Abricotiers :**
Pour la variété Bergeron cette application sera effectuée en fin de semaine.
Pour les variétés plus précoces, intervenez rapidement si ce traitement n'a pas encore été appliqué.

* **Pêchers :**
Dans le sud de la région (sud de Valence, Bas-Vivarais), intervenez dès réception.
De Valence à la région lyonnaise, attendez le début de la chute des pétales.
Dans les Savoies, effectuez l'application pré-florale (stade D-E).

Produits utilisables :

* Groupe des benzimidazoles
  bénomyl : 30 g de ma/hl (BENLATE)
  thiophanate méthyl : 70 g de ma/hl (PELT)
  carbendazime : 30 g de ma/hl (Nombreuses spécialités)
* Autres fongicides
  bitertanol : 30 g de ma/hl (BAYCOR 300 EC)
  iprodione : 75 g de ma/hl (KIDAN - ROVRAL)
  procymidone : 75 g de ma/hl (SUMISCLEX)
  thirame : 200 g de ma/hl (Nombreuses spécialités)
  triadiménol : 10 g de ma/hl (BAYTAN 5 liquide) ne pas utiliser ce fongicide sur pêchers
  triforine : 33,5 g de ma/hl (SAPROL - DENARIN - FUNGINEX)
  vinchlozoline : 50 g de ma/hl (RONILAN)

TOUS ARBRES FRUITIERS

ACARIENS ROUGES

Dans les vergers où vous avez décidé d'utiliser de la chlofentézine (APOLLO), nous vous conseillons d'appliquer cet ovicide dès maintenant : en effet, il doit être positionné avant le début des éclosions.

Remarques :
* sur pêchers, attendez la fin de la floraison pour intervenir ; en Savoie et Haute-Savoie la chlofentézine pourra être positionnée avant le début de la floraison.
* attention, afin d'éviter les phénomènes de résistance, ne pas utiliser APOLLO (ovicide) et CESAR (larvicide) sur la même parcelle durant la campagne.

XYLEBORES

La sortie des premiers adultes a eu lieu le :
11 Mars à Flaxieu (Ain) ; 14 Mars à Seynod (Haute-Savoie) ; 11 Mars en région lyonnaise.

Dans les vergers où ce parasite provoque des dégâts, attendez un réchauffement des températures (18 à 20°) avant d'intervenir. Veillez à bien mouiller l'ensemble du tronc et des charpentières.
Produits utilisables : lindane huileux - oléoparathion

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER

Le Firestop vient d'être homologué en application de printemps. Dans les situations à risque (variétés sensibles, présence confirmée de la maladie), l'utilisation de ce produit sera donc possible.

La stratégie de lutte repose sur 3 traitements, le premier étant réalisé à la nouaison. Cette stratégie est en cours de vérification (essais INRA - SANDOZ - PV). Ces traitements ont pour objectif d'éviter les contaminations qui produiront les symptômes sur fruits en 1989 et sur charpentières et troncs au printemps 90. Il s'agit de traitements préventifs et en aucune façon curatifs.

CLASSE CATEGORIE	VARIETES TRES SENSIBLES	VARIETES MOYENNEMENT SENSIBLES	VARIETES PEU SENSIBLES *
PECHES & CHAIR JAUNE	2941 ALBERGE BLAKE CARDINAL CHRISTELLE (R) PRIMECREST EARLY O'HENRY (R) GRANBO FAIRHAVEN FAYETTE GINARED (R) ESGIN HALEHAVEN J.H.HALE LAURE LISBETH (R) GRABELLE MAYCREST (R) MINASTAR MERADOR MERRILL A 19-34 MERRILL A 13-16 MERRILL A 41-35 O'HENRY (R) MERCIL OBT INRA 1037-34 OBT INRA 4038 REDCAL ROYAL APRIL (R) ZAILUR ROYALE DE BARSAC SPRINGCREST SPRINGLADY (R) MERSPRI SUNCREST SUNNY SIDE T.825 ZAIFERMI ZAITOGLO	2474 P 2774 P 2974 P 3975 P ANGEVINE DE GUZET BEAUTY LADY BICENTENNIAL CLAYTON COLLINS EARLIHALE EARLIRED EARLY ELBERTHA ELEGANT LADY (R) MERDAME EMERY/INRA-3791 F.V. 89.14 FICKSBURG FIRERED GARNET BEAUTY H.W. 228 HARLAND JEFFERSON JULY LADY (R) KEARNEY LATE SUNCREST LORING MAXIRED (R) ESRED MERADOR MERBELLE MERRILL A29.129 MERRILL FRANCISCAN MERRILL GEMFREE MERRILL 49 MERRILL SUNDANCE (R) NERINE (R) BABIOLE NORMAN OBT INRA 3791 PEKIN QUEEN LADY REBIRED REDTOP ROYAL GOLD (R) ROYAL GLORY (R) ZAIFER ROYAL MAY (R) SEMIS DE ROUSSANNE SOUTHLAND SPRINGOLD STARCREST (R) CHASTAR SUMMERTIME SUNBRITE SYMPHONIE TOPCREST (R) TROY	29 CTIFL 30 CTIFL 318-12 H.145 AMBERGOLD (R) BISCOE CALRED (R) MESCAL CANDOR CLIO CORRELL DIXIRED EARLIGLO EARLY REDHAVEN ELLERBE GI.JULY LADY 38 H 11 H 12 HARBRITE HARKEN HARVESTER JAYHAVEN MAXIGOLD (R) ESPEU NEWHAVEN OBT INRA 4026 REDHAVEN REDSKIN ROYAL CREST (R) ZAICRETA ROYAL CRIMSON (R) ZAIRIMO RUBIDOUX SUNHAVEN SWEETHAVEN VELVET VIVID WHYNOT WINBLO ZEELADY (R) ZAIJULA

P644

CLASSE CATEGORIE	VARIETES TRES SENSIBLES	VARIETES MOYENNEMENT SENSIBLES	VARIETES PEU SENSIBLES *
PECHES à CHAIR BLANCHE	9079 Pb ARNAUD III BAI,FANG BELLE IMPERIALE BERENICE (R) ZAIBER CHAMBAL (R) FERBRINA CHIRIPA COMBET 2 CROQUEUR DE POMMES DAISY DIVA DOLORES DOROTHEE EARLY WHITE GLOBE (R) ARMDON GUILLOUX ELEGANTE IMPERO INCOMPARABLE GUILLOUX IRIS ROSSO JING HONG JING YAN JING YU LAURENCE (R) STARLAUR MADAME GIRERD MADAME GUILLOUX MADELEINE ROUGE MARTIN RC 43 REDWING REDWING rosacée REINE DES VERGERS SUMMER PEARL VILANOVA WHITE LADY (R) ZAIDY ZAICASSIO (R)	2666 4975 ALINE (R) ZAILINA ANITA (R) ZAITANI ANNABELLE (R) ZAINALE AOUT DE LA CROMPE BALDAGENAIS (R) CAREST BELLE DE MONTELIMAR BELLINA (R) VOGUE BETTY (R) ZAITIBE BIENVENUE (R) ZAINUVE GANG SHAN BAI GENADIX 4 (R) GENADIX 5 GENADIX 6 GENADIX 7 (R) GOLO (R) FERBAR GREZZANO GROSSE MIGNONNE HENRI MOULIN MARIA BIANCA MAYROSE (R) ELOISE OBT INRA 3792 PECHE VINEUSE PRIMEROSE RUBIETTE (R) COLOMBA SANGUINE VINEUSE MONTAUBAN SENATEUR CAZENEUVE SPRINGTIME WHITE GLOBE (R) ARMNE WU YUE XIAN	ALEXANDRA (R) ZAINARA AMSDEN BABCOCK BARBARA (R) ZAIBABA BELLE DE JUILLET DUHEA MICHELINI MIREILLE (R) MEYSTAR OBT INRA 3658 OBT INRA 3693 REGINA DI LONDA RIBET ROBIN SILVER LOGAN (R) LOGESIL STARLITE
BRUGNONS et NECTARINES à CHAIR BLANCHE	JACQUOTTE (R) ESJA MORTON	CERISE FUZALODE JUNYRED (R) ESMARED NECTAGENAIS OLYMPIO (R) FERBIJON ROLINA (R) SILAND SILVER LODE	NECTAROSE NECTAHEART OBT INRA 3671 OBT INRA 4185 SNOWQUEEN (R)
BRUGNONS et NECTARINES à CHAIR JAUNE	104,77 N ARMKING ARMQUEEN EARLY SUNGRAND EARLY STAR (R) BRALYDIASTAR FAIRLANE FUZADOR JUNESTAR (R) BRADJUNE MAYBELLE NECTARED 8 NIAGARA (R) ANDAMI NJN74 STARK REDGOLD (R) ANDOSA STARMAY (R) BARSASTAR SUMMER BEAUT (R) BURBELL SUMMERGRAND (R) ANDREA	5672 N 70-307-3 8474 N ANDERSON ARMLATE AURORA GRAND AUTUMN FREE (R) ANDACAS CAMARIET (R) ESGOLD CRIMSON GOLD (R) CROQUELARDIT (R) ESCOT EARLY GEM (R) ZAIRLIME EARLY MAYGRAND (R) ANDGRAME ESFAL ESMET FLAVORGOLD FLAVORTOP FUZZLESS BERTA HARKO HONEY GOLD (R) ANGOLD JUNEBRITE (R) ZAIBRI MAYFAIR (R) ANDEARLY MAYRED (R) MERIDOR (R) ESMINA MIKEGRAND (R) BRAMISTAR NECTOUGHA RED DIAMOND (R) ANDANO REDFREE (R) ANDARO REDJUNE (R) ROYAL GIANT (R) ZAIGINA SPRINGRED (R) ANDICAL STARK DELICIOUS (R) ANDAT STARK SUNGLO (R) ANDUP SUNFRE SUPER CRIMSON (R) ZAIRUPE TOM GRAND (R) ANDAXI WEINBERGER	8675 N 9075 N AURELIO GRAND (R) ANDRUS FANTASIA FLAMEKIST FLAMERED (R) ZAIRUBO GRAND DIAMOND (R) ANDIGRAND HARMONIE INDEPENDENCE MOONGRAND (R) ANDALU NECTARED 4 NECTARED 6 NJN 75 REDELIGHT RUBYGOLD (R) SUNHARED SUNKING ZEEGOLD (R)
PAVIES	ANDROSS BABYGOLD 5 BABYGOLD 6 BABYGOLD 9 DIXON EVERTS FORTUNA KLAMT LOADEL SHASTA VIVIAN	BABYGOLD 7 BABYGOLD 8 BISCONTE FREDERICA (R) CATHERINA MILLE COTON DE LA TOUSSAINT SUDANELL SUNCLING TROUBADOR (R) BALADIN	CARSON